

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

PROFESSIONNEL:	PARTICULIER AYANT UN VEHICULE DE CLASSE 2:
Raison sociale (Nom):	Nom :
Type d'activité :	Prénom :
Nom Prénom du dirigeant :	Adresse :
Adresse :	Code postal :
Code postal :	Commune :
Commune :	Téléphone fixe :
Numéro SIRET/SIREN :	Téléphone portable :
Code APE/NAF :	E-mail :
Téléphone :	Type de véhicule :
Fax :	Type de déchets amenés :
E-mail :	

Justificatifs à joindre :	
PROFESSIONNEL:	PARTICULIER AYANT UN VEHICULE DE CLASSE 2:
Document attestant la création de l'entreprise (extrait K-BIS ou avis INSEE ou extrait du registre des répertoires de métiers...) datant de moins de 3 mois	Pièce d'identité + Justificatif de domicile + Carte grise du véhicule

<input type="checkbox"/> Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies <input type="checkbox"/> M'engage à respecter les termes du règlement intérieur en vigueur <input type="checkbox"/> Atteste avoir pris connaissance des conditions tarifaires précisées dans le règlement intérieur <input type="checkbox"/> M'engage à signaler tout changement d'adresse ou de coordonnées <input type="checkbox"/> M'engage à restituer la carte d'accès en cas de déménagement hors du territoire de l'Agglo

Fait à : Le.....

**Signature du demandeur précédée de la mention
« lu et approuvé » et cachet du professionnel**

Cadre réservé à la collectivité

Dossier validé le ____ / ____ / ____

Carte n° _____

Carte remise le ____ / ____ / ____

Agent : _____

Retourner ce formulaire complété, daté, signé et accompagné des justificatifs demandés à l'adresse suivante :

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTÉLIMAR-SÉSAME

Maison des Services Publics / Service Environnement / 1 Avenue Saint Martin / 26200 MONTELIMAR

Fax : 04 75 00 06 31 ; Courriel : contact@montelimar-sesame.com

Obtention de la carte d'accès :

- A la Communauté d'Agglomération : **La carte vous sera délivrée le jour même.**

Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8-12h / 13h30-17h30 ; Vendredi : 8-12h / 14-17h

- Envoi de la carte par courrier. **La carte vous sera envoyée dans un délai de 15 jours maximum** à compter de la réception du formulaire de demande dûment rempli.

Si vous souhaitez que la carte d'accès vous soit envoyée par courrier, merci de cocher la case suivante :

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Agglo au 04 75 00 64 41